

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 24 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 18 mars 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN adjoints,
Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Jean Philippe DELARUE, Laura LAVILANIE

ABSENTS EXCUSES

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Jean Pierre BUERBA
Jean-Baptiste GRANGE procuration à Nadine DESMARAIS
Raphaël BENOIT, procuration à Philippe CARRERE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **24 février 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **24 février 2022** est approuvé à l'unanimité.

TARIFS CAMPING 2022

(31-2022)

Monsieur le Maire présente la nouvelle grille tarifaire au conseil municipal. Une étude réalisée sur la liste des campings proches d'Arreau a permis de se rendre compte qu'il était judicieux de revaloriser les tarifs pour 2022.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

- Tarification des emplacements pour les clients de passage par nuit :

BASSE SAISON	INTER SAISON juin et septembre	HAUTE juillet et août SAISON
Par personne 3.90 €	Par personne 4.20 €	Par personne 4.50 €
Enfant -10 ans 2.30 €	Enfant -10 ans 2.50 €	Enfant -10 ans 2.50 €
Emplacement 4.50 €	Emplacement 5.50 €	Emplacement 6.50 €
Animaux 1.00 €	Animaux 1.00 €	Animaux 1.00 €
Jeton lave linge	Jeton lave linge	Jeton lave linge
+ Dose lessive 4.00 €	+ Dose lessive 4.00 €	+ Dose lessive 4.00 €
Jeton sèche linge 3.00€	Jeton sèche linge 3.00€	Jeton sèche linge 3.00€

Électricité
: 4 A 3.50€
: 10 A 5.90€

FORFAIT A L'ANNEE 2022

Mobil-home 1800 € + forfait eau 60€/an= **1860€**

Soit 155€/mois

+ Électricité (22 cts du KWh)

Caravane 1560 €

soit 130€/mois

- **Tarification pour le stationnement au mois :**

TARIFS AUX MOIS 2022

Pour un camping-car ou une voiture + une caravane ou une tente, _ sans électricité _

(2 mois minimum et 4 personnes maximum)

Janvier 125 €. juillet 310 €

Février 125 €. août 310 €

Mars 125 €. septembre 170 €

Avril 125 €. octobre 125 €

Mai 125 €. novembre 125 €

Juin 170 €. décembre 125 €

+ Électricité tarif jour ou au forfait ci-dessous

4 ampères : 55€ - 10 ampères : 95€

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'augmentation des tarifs 2022 proposés pour le camping municipal.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau